

PV Assemblée générale de l'association des parents 26/10/2020

I. Intervention d'Alteréducs

L'AP pose les questions/remarques/inquiétudes recueillies par les délégués

- En cas de **fin anticipée ou d'annulation d'une activité parascolaire**, le scan (pour l'extra-scolaire) ne commence pas avant la fin de l'heure dite (même 5 minutes après pour laisser aux parents le temps d'arriver).
Il n'y a donc aucun surcoût répercuté sur la garderie.
Si annulation d'une activité parascolaire les parents demandent à être prévenus le plus tôt possible. Il est à souligner que des absences inopinées dans l'équipe des éducateurs liées à la situation sanitaire actuelle ont rendu l'organisation et la communication plus compliquées ces dernières semaines.
- Il a aussi été rapporté que **certains enfants inscrits à une activité parascolaire n'avaient pas été pris en charge** pour cette activité (les enfants sont donc restés en extrascolaire).
Il y a eu beaucoup de changements de groupes ou d'activités, ce qui a perturbé les listes et semé la confusion. Alteréducs s'engage à ce que tout rentre dans l'ordre rapidement, à une récupération ou un remboursement de la séance manquée et à une non-facturation de l'extrascolaire.
Les parents seront prévenus par mail bien à l'avance, dans la mesure du possible pour le moment.
- Concernant le **contenu et le déroulement des activités parascolaires**, les parents peuvent consulter le site internet d'Alteréducs qui renseigne l'ASBL proposant l'activité (lien direct ou facilement trouvable via n'importe quel moteur de recherche).
Il est parfois compliqué d'obtenir des informations sur le déroulement d'une activité (spécialement chez les tout-petits). Les partenaires divers engagés pour le parascolaire se sont engagés à partager ce qui est vécu pendant les activités via une sorte de compte-rendu (3X par an).
Ceci dans le but de développer un contact privilégié avec les parents et de pouvoir nourrir la communication et le partage parent-enfant.
- Il a été demandé de fournir une **infographie reprenant les photos et les prénoms de l'équipe d'éducateurs** pour une meilleure identification par les parents (pourquoi pas une chasuble ?), ce qui peut tout à fait être mis en place. Alteréducs insiste par ailleurs sur le fait que le lien doit se créer, les parents vont progressivement faire connaissance avec les éducateurs, nous sommes encore au début de l'année scolaire. De plus, l'équipe reste changeante pour le moment vue la situation Covid. (Pas mal de remplaçants au pied levé qui ne seront pas l'équipe fixe).

- **Précisions sur la facturation**

La base de données à jour reprenant tous les contacts de l'école est seulement disponible depuis la semaine dernière. Pour la fin octobre les parents seront facturés pour 2 mois (septembre et octobre) Par la suite, la facturation sera mensuelle.

A préciser également qu'Altereducs a rencontré un problème technique pour la confirmation du paiement des activités, ceci sera résolu pour l'année prochaine.

- **Précisions sur les canaux de communication**

L'équipe d'Altereducs a été submergée de mails et d'appels, la communication a donc été impactée ces premières semaines pour les raisons que nous connaissons, la mise en route du projet dans notre école et la situation sanitaire compliquée.

Ces canaux de communication restent d'actualité et la situation se stabilise un peu. Christian souligne que les parents peuvent communiquer avec l'équipe (Anna, Xavier, Nathan) directement via l'adresse singelijn@altereducs.org. La réponse sera probablement plus rapide que via l'adresse générale info@altereducs.org.

Il y a également une proposition ouverte pour intégrer un nouveau canal de communication : le SLACK d'altereducs, qui est une plateforme de communication interne. C'est déjà le cas pour Anne et Lola de l'école. On pourrait par exemple imaginer inscrire les délégués pour permettre une communication fluide et rapide en cas de question/requête.

- **Goûters :**

Il est important de préciser qu'un goûter est prévu vers 16h00 pour les enfants en activité extrascolaire.

Pour les enfants inscrits en parascolaire, merci de prévoir le goûter (spécifiquement si l'activité parascolaire commence à 15h45 ou 16h00)

Concernant le taux de sucre des goûters soulevé lors de la réunion par certains parents, sauf exception lié à un problème de fournisseur, l'école s'assure de fournir 2 fruits par semaine, une tartine pour les jours restants (confiture, sirop de liège, fromage frais..) Idem pour la cantine, l'école veille à respecter un équilibre.

- **Absences**

Si un enfant est absent pour une activité parascolaire, il n'est pas nécessaire pour les parents de prévenir.

En conclusion, la situation Covid n'a pas facilité le travail et les débuts d'Altereducs. Actuellement, il faut comprendre que l'équipe est très occupée avec les règles de sécurité, d'hygiène, la gestion du personnel absent à remplacer au pied levé. La situation se stabilise doucement, une meilleure dynamique s'installe et la bonne volonté est de mise.

Durant l'activité extrascolaire, des propositions et ébauches de projets pédagogiques vont se mettre sur place (nécessite observation de l'éducateur, installation d'un lien de confiance au fil du temps)

Mais il faut souligner que **le jeu libre en lui-même est un outil pédagogique clé !**

Dominique insiste donc sur le fait qu'on ne peut pas imaginer des activités non-stop pendant le temps extrascolaire. Le coût en serait d'ailleurs très augmenté car nécessiterait-beaucoup plus de personnel. L'AES se veut amusant et vivant, le jeu est une activité en soi.

Il faut donc bien faire la différence entre Activité EXTRASCOLAIRE et PARASCOLAIRE.

II. INTERVENTION de DOMINIQUE

- **Masques et gel**

Un relâchement au sujet du port du masque et de l'utilisation du gel hydroalcoolique aux abords de l'école a été soulevé. Il semblerait que certains parents s'y opposent pour des raisons philosophiques. Dominique rappelle que c'est une obligation de la Fédération Wallonie Bruxelles, une responsabilité globale et un savoir vivre.

L'école se sent très concernée et envoie régulièrement des mails individuels quand des comportements non respectueux vis-à-vis du personnel de l'école sont rapportés (ex : Leila) Dominique est très régulièrement présent aux heures de rentrées/sorties des élèves pour rappeler les règles.

- **Décisions gouvernementales/médecin conseil**

L'école dépend des circulaires de la fédération. Malheureusement, le grand public reçoit souvent les informations avant que l'école ne soit en possession de la circulaire correspondante, qui est souvent délivrée quelques jours après (ex : vacances scolaires, bulles, règles de cantine, etc..).

Il faut donc bien comprendre que l'école doit attendre avant de communiquer et que cela rend le travail très difficile à gérer. Il faut trier les informations, les communiquer de la manière la plus fluide, et gérer les questionnements des parents.

Pour ce qui concerne les décisions relatives aux quarantaines et fermetures de classes, **toutes les décisions prises sont celles du ministre et du médecin conseil et PSE. L'école ne fait que transmettre l'information même si depuis peu, Dominique a le droit de fermer une classe en cas de manque de personnel.**

Un grand nombre d'enseignants ont été absents, l'école travaille d'arrache-pied pour maintenir le plus de continuité possible.

- **Suivi scolaire**

Le gouvernement a proposé la plateforme Happi, mais cela nécessite plusieurs jours de formation pour apprendre à la manipuler. Par facilité l'école a donc choisi de remettre en service les Padletts/ Classroom, vous avez pu le constater (Classroom est devenu payant mais l'école en assume les frais) Ces plateformes sont pour l'instant actives pour les classes en quarantaine, ou pour quelques élèves en quarantaine, si l'enseignant n'est pas malade.

Elles seront utilisées à temps plein si le pays est confiné. Dans ce cas de figure, l'école réfléchit à une harmonisation des Padlett/Classroom par année pour pouvoir faire face si un enseignant est malade, afin de partager des travaux et alimenter les plateformes. Cependant, chaque professeur est différent et chaque approche est différente, cela est donc encore en réflexion.

En ce qui concerne les plus petits enfants de maternelle, il est actuellement compliqué de trouver une plateforme adéquate. Ceci est également en cours de réflexion.

L'école a acheté 40 tablettes en septembre afin d'aider les enfants qui en auraient besoin mais aussi d'utiliser de plus en plus le numérique à l'école. Dominique rappelle qu'une demande de prêt (en cas de non accès ou d'accès limité au numérique à la maison) se fait facilement en s'adressant à l'adresse mail info@singelijn.be. Leur livraison a pris du retard, en effet leur coût est élevé mais les rentrées financières ont été fort limitées l'année dernière vu la situation sanitaire.

Les professeurs ont également eu une formation Zoom pendant le mois d'Août, ce type de rencontre avec les élèves est prévu en cas de reconfinement (contacts à plusieurs ou plus individuels en cas de nécessité).

Une forme de travail papier est aussi envisagée si nécessaire, l'école essaiera cependant d'éviter les dossiers 'lourds' d'exercices, qui n'est pas vraiment en cohérence avec notre pédagogie.

Dominique insiste sur le fait que **chaque enfant doit fonctionner au mieux et l'école s'adaptera pour pouvoir toucher tout le monde**. En ce qui concerne l'avancement dans les apprentissages, les enseignants connaissent leurs élèves et l'année est loin d'être terminée. **Malgré ce contexte particulier, la matière avance et les enfants progressent, restons dans un climat de confiance.**

- **Cantine**

L'idée d'une possibilité de notre de crédit a été soulevée par certains parents pour compenser les jours de quarantaine et de jours de congés additionnels. La direction a envoyé un mail très récemment à ce sujet proposant le choix entre un système de remboursement des repas non prestés ou un renoncement au remboursement pour soutenir l'école.

- **Vélos/ Travaux et nouveau bâtiment**

Le nombre de vélos est en augmentation aux abords de notre école et certains piétons se sentent opprésés sur les trottoirs. Même si ça n'est pas la priorité actuelle, la réflexion sur un projet de nouvel espace vélo est toujours d'actualité et sera probablement associé aux travaux prévus pour les bâtiments de l'école. Une commission de concertation est d'ailleurs prévue fin novembre avec la commune afin d'avoir le feu vert concernant le lancement du processus (espoir d'un aboutissement fin 2022 ou début 2023). Et qui sait, nous pourrions réfléchir à inclure les vélos au kiss and ride.

Certains parents soulignent le danger de la cohabitation piste cyclable/zone de parking des voitures sur le boulevard de la Woluwe, de plus il manque des panneaux de signalisation. L'école signalera le problème mais malheureusement cela relève de la région et non de la commune.

- **>Plan de pilotage**

Malgré ce contexte particulier de Covid, l'école confirme que le plan de pilotage est toujours d'actualité, il n'y a pas de report. Les PV du COPA à ce sujet sont consultables sur le site web.

III. Intervention de l'AP

- **Rôle du délégué**

Le délégué(e) et ses codélégué(e)s éventuels ont un rôle clé dans la vie de l'école, et d'autant plus dans la situation actuelle. Sera joint à ce PV un document sur les différents intervenants à l'école sur la fonction de délégué(e).

- **Réflexions**

Les membres de l'AP sont ouverts à l'amélioration des canaux de communications : une éventuelle plage horaire téléphonique (parfois plus rapide et plus fluide que de longs mails), des réunions Zoom plus thématiques en sous-groupes plus fréquentes, des groupes Whatsapp plus ciblés entre délégués pour échanger des expériences, des réflexions. Tout cela est en cours de discussion !